

Article 29 du Règlement

stabilisation concernant le grain de l'Ouest et un régime d'assurance-récolte. Il existe depuis plusieurs années un programme d'aide en cas de sécheresse. L'année dernière, le gouvernement a établi un programme spécial pour les grains et débloqué ainsi un milliard de dollars pour les céréaliers d'un bout à l'autre du pays. Il a été annoncé en octobre dernier. L'argent n'a pas été totalement distribué, mais les paiements devraient se faire. Le Programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest rembourse aux agriculteurs leurs pertes de l'année précédente. Tous ces programmes ont beaucoup aidé les agriculteurs, sans toutefois résoudre leur problème. Ainsi que me disait l'un d'eux: «Ils vous maintiennent à la surface pendant quelque temps, mais vous finissez quand même par couler».

● (2020)

Que peut le gouvernement quand les prix à l'exportation sont trop faibles? Il peut toujours négocier, mais le Canada subit les prix plutôt que de les imposer. Par conséquent, nous devons vendre nos céréales au prix offert sur le marché international. Toutefois, si le gouvernement canadien tient vraiment à rentabiliser l'agriculture, il doit prendre des mesures qui permettent aux agriculteurs de survivre. Il doit garantir à l'agriculteur soit un prix bien précis pour son grain soit, si cela donne lieu à trop de problèmes, un rendement de base pour son exploitation. Il suffit au gouvernement d'assurer à l'agriculteur que s'il ensemence et récolte, il pourra tourner.

Le gouvernement prétend qu'il existe un programme d'examen de l'endettement et qu'il peut donc lever le moratoire. Cependant, les bureaux d'examen qui ont été mis en oeuvre d'un bout à l'autre du pays n'ont pas assez de pouvoirs. Ils sont incapables de prendre des décisions permettant à l'agriculteur de conserver son exploitation, s'il éprouve des difficultés. Le programme détesté de réorientation des agriculteurs n'essaie en rien de permettre à l'agriculteur de demeurer sur son exploitation.

Selon moi, ces deux programmes montrent l'intérêt que le gouvernement attache aux exploitations familiales. Tout d'abord, le Programme d'examen de l'endettement agricole ne tend pas à permettre à l'agriculteur de conserver son exploitation, contrairement à la loi pertinente, en Saskatchewan, qui prévoit qu'on doit tout faire pour empêcher la saisie de l'exploitation. Le Bureau d'examen de l'endettement agricole ne fait que rapprocher le créancier et le débiteur.

C'est là exactement le but du programme de réorientation des agriculteurs. Le gouvernement dépense de l'argent, afin que 500 ou 1 000 agriculteurs de plus puissent abandonner leur exploitation. Le gouvernement n'aurait pas dû lever ce moratoire jusqu'à ce qu'il ait mis en oeuvre un programme d'aide donnant aux agriculteurs le sentiment qu'ils peuvent survivre et que le gouvernement les y aidera.

Des voix: Bravo!

M. Hovdebo: On ne peut que se demander si nous avons un engagement idéologique envers l'exploitation familiale, à l'instar des Européens. En Europe, des programmes de subventions sont mis en oeuvre. Nous ne sommes peut-être pas d'accord avec ces derniers, mais les gouvernements européens les ont

lancés, car ils veulent assurer la survie des exploitations familiales. Ces programmes ne sont peut-être pas la solution pour nous, mais les Européens ont choisi cette méthode.

Le Japon garantit également à ses agriculteurs un prix pour leurs produits qui leur assure un rendement décent. Nous ne cherchons pas nécessairement à calquer ces programmes, mais ils garantissent tout au moins aux agriculteurs qui en bénéficient que leur apport est souhaité et que leur gouvernement est disposé à engager des sommes pour donner à la collectivité agricole la confiance qui lui est indispensable.

Le gouvernement ne semble pas suffisamment s'intéresser à la collectivité agricole pour permettre aux agriculteurs de semer et de récolter en ayant l'assurance que leurs recettes leur permettront de survivre. Dans l'ensemble du pays, nous faisons face depuis un certain temps déjà à une situation qui exige non pas un palliatif mais une solution globale qui tienne compte de l'ensemble des besoins de l'agriculteur.

A quoi sert-il de réduire le prix du carburant diesel si on hausse l'impôt foncier des exploitations agricoles? Il ne sert à rien de réduire le prix de l'engrais si celui des produits chimiques augmente. Tous les aspects de l'exploitation agricole ont leur importance et chaque aspect se répercute sur les bénéfices de l'exploitant.

Cependant, les interventions ponctuelles ne régleront pas le problème. Le Canada doit se pencher sérieusement sur l'ensemble de son activité agricole et affirmer sa volonté de voir survivre le secteur agricole et l'exploitation familiale.

Des voix: Bravo!

M. Hovdebo: Nous devons être disposés à instaurer un programme qui puisse assurer cette survie.

Aujourd'hui, le président du Syndicat du blé de la Saskatchewan, la plus importante organisation agricole du pays, a écrit en ces termes au premier ministre du Canada (M. Mulroney):

Selon le Syndicat du blé de la Saskatchewan, le mode de vie rural et les industries de service qui en dépendent sont en péril.

Le Syndicat demande à tous les députés de reconnaître que les familles et les collectivités de l'Ouest font face à une situation économique très critique. Cette crise a des implications profondes sur le plan économique et social, tant pour l'économie nationale que pour l'Ouest.

Certains de mes collègues vous parleront de l'incidence que la dévastation de l'industrie céréalière aura sur eux. Le syndicat du blé de la Saskatchewan a recommandé que des programmes soient immédiatement mis sur pied grâce à la collaboration fédérale-provinciale pour maintenir les familles dans des exploitations agricoles productives.

Des voix: Bravo!

M. Hovdebo: Le syndicat du blé demande que les députés ministériels et ceux de l'opposition s'entendent pour assurer la survivance de l'industrie agricole, notamment de l'exploitation agricole familiale.

Des voix: Bravo!

● (2030)

M. Hovdebo: En deuxième lieu, le syndicat du blé recommande qu'on songe sous peu à verser un versement d'appoint élevé dont on a grandement besoin pour la campagne de 1987-1988. Nous tentons d'obtenir un engagement de ce genre depuis plusieurs mois. Le député d'Algoma (M. Foster), le